

Les séquences figées concaténées¹

Salah Mejri

Université Paris 13, France

Résumé : Il s'agit d'interroger le fonctionnement des séquences figées dans le discours pour montrer comment elles obéissent au principe de fixité qui en font des unités discontinues ayant un grand pouvoir de structuration des énoncés phrastiques ou interphrastiques. Nous proposons une typologie de ces séquences structurantes et nous essayons d'en montrer la portée théorique et appliquée.

Mots-clés : concaténation; séquence figée; principe de fixité; séquences concaténées; figement

Abstract: This article examines the functioning of the frozen segments in speech to show how they obey to the principle of fixity which transforms them into discontinuous units equipped with a great power of structuring sentential or intersentential utterances. We offer a typology of these structural segments and we try to show their theoretical and applied scope.

Keywords: concatenation; frozen segments; principle of fixity; concatenated segments, freezing

Nous voudrions reprendre les notions de concaténation, de fixité et de continuité/discontinuité pour en évaluer le rôle dans le fonctionnement de la langue et en mesurer la portée dans l'étude du figement. C'est à la lumière de tels éclaircissements que nous les appliquerons aux séquences figées (SF) pour fournir une typologie des séquences figées concaténées (SFC) et montrer la portée théorique d'un tel phénomène.

¹ C'est en guise d'amitié et de grande estime que je dédie ces réflexions à mon amie Leila Messaoudi avec qui j'ai eu le plaisir d'échanger sur des problématiques théoriques et appliquées en sciences du langage, notamment lors de nos rencontres au Maroc, en Tunisie et en France.

1. La concaténation syntagmatique

Trois niveaux sont à retenir : celui des phonèmes, celui des mots et celui des phrases, trois niveaux où se réalise la concaténation des unités linguistiques. Au niveau du phonème, la phonologie a bien montré comment la concaténation de ces unités minimales est fondamentale dans la formation des unités supérieures, les morphèmes, grâce auxquelles se réalise l'accès au sens. Une telle concaténation ne se fait pas au hasard ; elle obéit, au contraire, à un certain nombre de contraintes qui régissent leur combinatoire, ce qu'on retrouve dans tous les manuels traitant des phénomènes d'enchaînement, de liaison, de syllabation, d'assimilation, de dissimilation et d'élision (cf. entre autres Martinet 1960). On sait par exemple qu'en français la concaténation des consonnes au niveau du mot ou du groupe rythmique rejette généralement les consonnes dont les points d'articulation sont identiques ou proches (*kg* ou *fv*, etc.), que le nombre des consonnes concaténées sans voyelles intercalées ne dépasse pas les trois (*str* : *strict* ou *spl* : *splendide*, etc.) et si le nombre de consonnes concaténées est de trois, il faut qu'il y ait en troisième position une liquide (*l* ou *r*) ou une semi-voyelle (*j*, *w* et *y*), que l'enchaînement peut ignorer certaines lettres muettes sans que la liaison soit réalisée (*il dort* *encore* / ildɔʁākɔʁ), que la syllabation et les phénomènes d'assimilation et de dissimilation se font dans le cadre du groupe rythmique, etc.

Comme on le voit, les contraintes de la combinatoire se font au niveau de cette articulation, parce que le principe de concaténation impose la constitution d'unités supérieures. Mais l'analyse à ce niveau demeure restreinte le plus souvent au découpage des deux articulations, à savoir les phonèmes et les morphèmes. Si nous opérons la distinction entre morphèmes et mots, c'est parce qu'avec le second type d'unité intervient un facteur essentiel, l'autonomie de l'unité *mot*, une autonomie qui implique des relations de concaténation de nature syntaxique, les morphèmes non autonomes pouvant se combiner entre eux conformément à des règles morphologiques. Ainsi dans les exemples suivants avons-nous affaire à des morphèmes qui se combinent entre eux différemment :

- (1) morph + logie → morphologie
- (2) en + forme → en forme

Chaque type de morphème se conforme aux règles combinatoires relevant de la nature des types d'unités auxquels la formation construite appartient : en (1), l'unité *morphologie* est monolexicale ; en (2), *en forme* est polylexicale. Il arrive que des unités polylexicales se transforment en unités monolexicales. Ce changement s'accompagne le plus souvent du changement de règles d'intégration dans la nature de l'unité intégrante. Ainsi dans (3) :

(3) vin + aigre → vinaigre,

quand on est passé de *vin aigre* à *vinaigre*, c'est-à-dire de la polylexicalité à la monolexicalité, la perte de l'autonomie des deux unités constituantes du syntagme nominal a été accompagnée d'un changement de prononciation confirmant la soudure entre les deux unités d'origine : au lieu de (*vē egr*), on a (*vinegr*). L'unité polylexicale, quant à elle, obéit à des règles de nature syntaxique comme, ici, l'insertion possible d'un élément adjectival entre la préposition et le substantif (*en forme* → *en pleine forme*).

Ce qui nous intéresse essentiellement, c'est la concaténation des unités autonomes, les mots. Leur enchaînement sur le plan syntagmatique s'intègre dans des structures supérieures au mot : soit le syntagme, soit la phrase. Les règles de la combinatoire sont alors de nature syntaxique, ce qui assure à la langue une grande souplesse permettant au locuteur d'avoir l'impression de construire indéfiniment des syntagmes, à la fois différents et conformes aux contraintes imposées par la combinatoire de la langue. Or cette impression d'indéfinitude et de liberté absolue est à relativiser : la langue obéit à deux principes qui assurent l'équilibre de son système : la liberté combinatoire et la fixité de concaténation. C'est pourquoi ces syntagmes dont la formation syntaxique est identique relèvent de trois degrés de fixité et de liberté différents :

- (4) Un enfant pleure
- (5) Un tigre rauque
- (6) Un ange passe

Bien que les trois exemples relèvent de la même structure syntaxique (Dét N V), ils n'admettent pas les mêmes manipulations syntaxiques : en (4), les trois éléments concaténés acceptent toutes sortes de substitutions :

(4) un/des/l'/les...enfant(s)/garçon(s)/fille(s)...pleure(nt)/joue(nt)...

en (5), l'interdépendance entre l'item nominal et l'item verbal est très contrainte : tout ce qu'on peut faire comme substitution au niveau de l'élément verbal, c'est le recours à un item générique, *crier*, ou à un terme qui l'est moins, c'est-à-dire partagé par d'autres félins, *feuler* :

(5) un/des/le/les...tigre(s) rauque(nt)/feule(nt)/crie(nt)

En (6), aucune substitution n'est possible, la séquence phrastique étant une unité globale ; les substitutions donnent lieu à des séquences non figées :

(6) un/*des/*l'/*des ange(*s) passe(*nt)

Dans les travaux consacrés au figement, il est rare qu'on s'occupe des relations interphrastiques. Or la combinatoire libre des unités implique des dépendances qui dépassent le cadre de la phrase. Ainsi dans les enchaînements suivants :

- (7) ...il a observé que l'agent *avait beau faire*, il ne changerait rien aux coups qu'elle avait reçus (A. Camus, *L'étranger*, <http://www.ebooksgratuits.com/>, page 82)
- (8) *Moins* elle portait leur empreinte et *plus* elle offrait d'espace à l'expansion de mon cœur (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, <http://www.ebooksgratuits.com/>, page 1145)
- (9) *Certes* elle a la profonde intelligence des arts. *Mais* ce n'est peut-être pas là qu'elle est le plus admirable (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, <http://www.ebooksgratuits.com/>, page 751)
- (10) Elle était encore là comme une bulle irisée qui se soutient. *Tel* un arc-en-ciel, dont l'éclat faiblit, s'abaisse, puis se relève et avant de s'éteindre, s'exalte un moment comme il n'avait pas encore fait : (...) (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, <http://www.ebooksgratuits.com/>, page 1055)
- (11) (...) La raison pour laquelle elle ne voulait pas aller dans le monde, lui avait-elle dit, était une brouille qu'elle avait eue autrefois avec une amie qui, pour se venger, avait ensuite dit du mal d'elle. Swann objectait : « Mais tout le monde n'a pas connu ton amie. » - « Mais si, ça fait la tache d'huile, le monde est si méchant. »

D'une part Swann ne comprit pas cette histoire, mais d'autre part il savait que ces propositions ; « Le monde est si méchant », « un propos calomnieux fait la tache d'huile », sont généralement tenues pour vraies ; il devait y avoir des cas auxquels elles s'appliquaient. (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, <http://www.ebooksgratuits.com/>, pages 729-730)

- (12) (...) elle était un de ces serviteurs qui, dans une maison, sont à la fois ceux qui déplaisent le plus au premier abord à un étranger, peut-être parce qu'ils ne prennent pas la peine de faire sa conquête et n'ont plus pour lui de prévenance, sachant très bien qu'ils n'ont aucun besoin de lui, qu'on cesserait de le recevoir plutôt que de le renvoyer ; et qui sont en revanche ceux qui tiennent le plus les maîtres qui ont éprouvé leurs capacités réelles, et ne se soucient pas de cet agrément superficiel, de ce bavardage servile qui fait favorablement impression à un visiteur, mais qui recouvre souvent une inéducable nullité. (M. Proust, *Du côté de chez Swann*, <http://www.ebooksgratuits.com/>, pages 176-177)

Tous ces exemples illustrent un phénomène par lequel au moins deux unités phrastiques se trouvent enchaînées et, de ce fait, intégrées dans une unité supérieure globale. Dans la tradition grammaticale, de tels phénomènes sont rangés parmi les faits de coordination ou de juxtaposition. Ce qui nous intéresse dans cette étude, ce sont les éléments formels qui donnent lieu à des phrases corrélées. Dans les exemples de (7) à (12), on retrouve les schémas binaires sous-jacents suivants :

- (13) (X...Y), X annonçant Y ; X et Y ne pouvant exister séparément.

Peu importent les réalisations formelles de ce schéma :

- (14) en (7) : *avoir beau* + *infinitif*, proposition de contenu sémantique opposé à celui de la première proposition
 (15) en (8) : *moins...plus* ; on pourrait avoir également: *plus...plus*, *moins...moins*, etc.
 (16) en (9) : *Certes...mais*
 (17) en (10) : Proposition...*Tel*

(18) en (11) : *d'une part...d'autre part* ; on pourrait avoir : *d'un côté...de l'autre côté/de l'autre*

(19) en (12) : *au premier abord...en revanche*

Nous n'avons là que quelques réalisations qu'on retrouve dans les manuels de grammaire (Riegel et al. 2014; *GLLF* 1989; Bonnard 1990) mais dont seule la construction est étudiée : comme leur statut n'est pas très clair et qu'on ne sait pas où les ranger dans l'étude de la syntaxe, certains, comme Bonnard, parlent de constructions corrélées, la corrélation étant considérée comme une quatrième forme de constructions interphrastiques, à côté de la coordination, la juxtaposition et la subordination. Il faut préciser également que de telles formes ne constituent pas aux yeux de la tradition un tout relevant d'un même phénomène, mais chaque forme est étudiée à part : *avoir beau* + *infinitif* dans la concession ; *plus...plus* dans les adverbes ; etc. D'autres font l'objet de certains commentaires lexicographiques : *certes* indique, selon le *Grand Robert*, une idée de concession ou d'opposition, employé en relation avec *mais*, *néanmoins*.

Il s'agit en réalité de formes figées dont la langue se dote pour assurer la cohésion interphrastique. De telles formes sont à inclure dans l'étude du figement en tant que formes à la fois fixes, discontinues et corrélées.

2. Le principe de fixité

Le principe qui fait le contrepois de la liberté combinatoire est celui de la fixité : il agit dans le sens inverse de la liberté de choix du locuteur. Qu'il s'agisse de constructions ou de formes lexicales, prosodiques ou autres, ce principe intervient pour stabiliser les formes et les significations qui leur sont adossées. Par rapport à la liberté combinatoire, il joue un rôle de premier plan, puisque cette « liberté » est fondée sur des contraintes qui sont à la base des règles ; or les contraintes ne sont que l'une des expressions possibles du principe de fixité.

On distingue trois types de fixité : fixité de position, fixité de transformation et fixité de saturation. Tous les trois participent de la liberté et du figement des formes linguistiques réalisées.

Quand il s'agit de position, cela couvre à la fois la syntaxe libre (voir par exemple la position de certains éléments de la phrase comme le sujet, l'adjectif par rapport à son support nominal, certains adverbes, etc.) et la syntaxe figée (voir par exemple la position de certains éléments des SF qui rejettent toute variation de position : par exemple, les adjectifs antéposés figés n'acceptent pas la postposition dans les séquences comme *grand homme*, *pauvre type*, *bonhomme*, *petit ami*, *rond point*, etc.). La différence dans l'expression du même principe se fait par le biais du degré de contrainte : dans la syntaxe libre, les contraintes concernent des paradigmes lexicaux importants alors que dans le figement, elles se limitent soit à un paradigme lexical relativement réduit soit à une seule unité lexicale. Par le biais des paradigmes importants, se construit une règle de syntaxe notant une régularité de construction fondée sur des caractéristiques à établir par analogie (voir par exemple le rejet de l'antéposition dans certains paradigmes adjectivaux : les adjectifs de couleur comme dans *une robe bleue* mais **bleue robe*, les participes passés comme dans *un livre ouvert* mais **un ouvert livre*, les adjectifs ethniques comme dans *l'armée tutsi* mais **la tutsi armée*). Quand seulement certaines unités sont concernées, on est plutôt dans la syntaxe figée (voir par exemple *une grande surface*, dans le sens de grand magasin, mais **surface grande*, *un fait divers* mais **un divers fait*, etc.).

Découle de la fixité de position la fixité de transformation (ou de restructuration). Cela concerne les différentes manières dont on peut restructurer le même énoncé. À l'origine de l'impression de liberté que le locuteur a lors de l'élaboration de son discours, c'est l'ensemble des possibilités dont il dispose pour formuler ou reformuler les mêmes idées. De telles questions sont étudiées en rapport avec la traduction interlinguale, mais également intralinguale, cette dernière étant une traduction dans le cadre de la même langue. Cela revient à dire la même chose de différentes manières ; d'où les différentes traductions du même texte, mais également les reformulations, les paraphrases, les explications et les restructurations du même énoncé. Parmi les restructurations dont l'objectif est un nuancement sémantique ou dont la raison d'être est une contrainte de nature stylistique ou autre, on peut prendre l'exemple de la transformation passive qui obéit dans la syntaxe libre à un ensemble

de contraintes imposées par le principe de fixité et qui connaît des limites de la même nature, mais d'une manière plus restrictive, dans les SF. Ainsi dans les exemples suivants :

- (20) Paul a un appartement dans le XVI^{ème} arrondissement/*Un appartement dans le XVI^{ème} arrondissement est eu par Paul
- (21) On a décidé de fermer l'aéroport pour des raisons de sécurité/
Fermer l'aéroport a été décidé pour des raisons de sécurité/ Il a
été décidé de fermer l'aéroport pour des raisons de sécurité
- (22) Le vent a arraché le palmier/Le palmier a été arraché par le vent
- (23) Le palmier a été arraché par le vent qui a soufflé avec force pendant
toute la nuit et qui a causé plusieurs dégâts un peu partout,

on constate que la forme passive obéit à un ensemble de règles qui font qu'un verbe transitif comme *avoir* ne peut pas être passivé (exemple 20), qu'un verbe comme *arracher* l'est tout naturellement (exemple 22) ou pour des raisons stylistiques comme l'adjonction de propositions relatives exigeant que l'antécédent *vent* soit postposé au verbe (exemple 23), et qu'un verbe comme *décider* qui est un transitif indirect accepte, malgré cela, la passivation impersonnelle. Comme pour la fixité de position, tout cela concerne des paradigmes relativement ouverts, c'est-à-dire des séries de verbes. Ce qui n'est pas le cas des SF verbales (avec un verbe transitif direct) où cette transformation se trouve bloquée presque systématiquement :

- (24) Pierre a pris la tangente/*La tangente a été prise par Pierre
- (25) Paul a fait d'une pierre deux coups/*Deux coups ont été faits
d'une pierre par Paul
- (26) Le gouvernement a donné le pas aux réformes sociales/Le pas a
été donné... (D. Gaatone 2000 : 305)

La différence de comportement des SF vis-à-vis de la passivation s'explique par le degré de figement des séquences.

Découle de ces deux genres de fixité celle qui concerne la saturation lexicale des positions prévues par la syntaxe libre. Une position est un espace prévu dans une construction qui doit accueillir un paradigme d'unités lexicales satisfaisant à un ensemble de critères sémantico-syntaxiques partagés par

l'ensemble des unités du paradigme. Nous en avons vu quelques exemples relatifs à la syntaxe des adjectifs ; nous pouvons en dire autant des SF, mais avec cette différence que les positions n'accueillent pas dans ce cas des paradigmes mais des unités lexicales uniques ou faisant partie d'un paradigme fermé. Dans les exemples suivants :

- (27) Paul a pris un livre, un cahier, un couteau, etc.
- (28) Paul a pris une décision, la défense de..., l'engagement de..., etc.
- (29) Paul a pris le taureau par les cornes,

il est clair que la position de complément d'objet accueille un paradigme très ouvert dans (27) qui comporte toutes les unités qui satisfont à la caractéristique d'objet concret auquel on peut appliquer le prédicat *prendre* dans le sens de « saisir » ; dans (28), *prendre*, qui n'est pas un verbe prédicatif, mais un verbe support jouant le rôle d'un actualisateur de noms prédicatifs, ne sélectionne dans la même position que des noms abstraits prédicatifs ; en (29), il n'est plus question de paradigmes, qu'ils soient ouverts ou relativement fermés, mais de saturation de la position de complément d'objet direct par l'item lexical *taureau*. Toute tentative de substitution au niveau de cet item détruit la SF et verse la suite dans la combinatoire libre :

- (30) Paul a pris le taureau/*la vache/*le veau/*la chèvre...par les cornes

De telles fixités (de position, de transformation ou de saturation) conduisent à la réalisation d'unités polylexicales saturant des positions prévues par la combinatoire syntagmatique. Ces unités peuvent être continues ou discontinues, la discontinuité étant le fruit de la saturation de certaines positions et non celle de toutes les positions :

- (31) Paul a mis Pierre dans le collimateur
- (32) Paul cherche une aiguille dans une botte de foin

3. La fixité et la discontinuité/continuité de concaténation

Après avoir exposé la concaténation et la fixité, nous les confrontons à la notion de (dis)continuité, qu'il faut aborder d'un point de vue théorique avant de l'illustrer par des exemples de phraséologismes et d'emplois discursifs.

Précisons tout d'abord que sur le plan strictement théorique, la discontinuité d'unités autonomes (les mots) peut servir de base à la définition de la continuité, non l'inverse. En effet, si l'on part de la discontinuité en tant qu'enchaînement d'éléments autonomes concaténés conformément à un ensemble de règles, dont au moins un espace est non saturé, il s'ensuit logiquement que la continuité serait un enchaînement d'éléments dont tous les espaces seraient saturés. L'absence de saturation d'une seule position dans les espaces prévus par la structure syntagmatique crée la discontinuité. Or, contrairement à ce que l'emploi courant du terme laisse entendre, la discontinuité syntagmatique ne signifie pas rupture ; elle est, au contraire, porteuse d'une solidarité qui fait que les éléments discontinus constituent une unité englobante. C'est le principe d'intégration selon lequel les éléments hiérarchiquement inférieurs n'ont d'existence que par rapport à l'unité supérieure qui les intègre et qui gouverne la globalisation à l'œuvre dans la combinatoire libre et dans la combinatoire figée. Ce principe régit les différentes articulations que connaît la langue.

Appliquée aux unités polylexicales, la fixité d'éléments concaténés d'une manière continue donnerait lieu à des formations syntagmatiques ne comportant aucune possibilité d'insertion d'éléments libres dans l'espace des positions prévues par la structure qui sert de trame aux séquences. Ainsi dans les exemples suivants :

- (33) Les carottes sont cuites (« Tout est fini, perdu »; A. Rey et S. Chantreau 2009)
- (34) De quoi je me mêle?
- (35) A bon entendeur, salut!

les SF peuvent être considérées comme des séquences continues : il s'agit d'unités englobantes, c'est-à-dire autosuffisantes, qui ne comportent aucun espace non saturé. Il n'en est pas de même des autres unités, non englobantes, qui sont par définition de nature discontinue. Il nous a été donné de classer les SF selon la configuration qu'elles ont, bornée ou non (Mejri 1997 : 330 et passim), selon des schémas qui rendent compte de l'ouverture et de la fermeture de la séquence :

- (36)) _____ (séquence ouverte des deux côtés : Paul a cherché
noise à sa femme;
 (37) / _____ (séquence ouverte à droite : La balle est dans le
camp de l'ennemi;
 (38)) _____ / séquence ouverte à gauche : Paul met la main à la pâte;
 (39) / _____ / séquence fermée des deux côtés : Tel père, tel fils.

Cette façon de voir privilégie les côtés au détriment des ouvertures possibles à l'intérieur même de la suite figée. Ainsi, pour compléter une telle vision des choses, aurions-nous besoin d'une configuration qui tienne compte de la discontinuité intrinsèque des séquences et qui engloberait par conséquent tout type de séquences, même celles qui dépassent le cadre de la phrase :

- (40) /----- (-----(-----/

Une telle configuration où les traits discontinus (marques des SF) se trouvent délimités aux deux extrémités par des bornes, l'une initiale, l'autre finale (marques des limites de la séquence discursive structurée par les SF) et séparés en interne par des ouvertures et des espaces blancs permettant d'intégrer des éléments discursifs libres.

Partant de cette configuration, on peut rendre compte des différents segments concaténés qu'on rencontre dans les réalisations discursives, comme c'est le cas dans le passage suivant :

- (41) L'homme arriva à sortir de sa bouche quelque chose d'articulé.

« Le maréchal des logis Barousse vient d'être tué, mon colonel,
 qu'il dit tout d'un trait.

- Et alors?
- Il a été tué en allant chercher le fourgon à pain sur la route des Etrapes, mon colonel!
- Et alors?
- Il a été éclaté par un obus !
- Et alors, nom de Dieu !
- Et voilà ! Mon colonel...

- *C'est tout ?*
 - *Oui, c'est tout, mon colonel.*
 - Et le pain ? » demanda le colonel.
- F. Céline, *Voyage au bout de la nuit*,
<http://www.ebooksgratuits.com/>, p. 19.

Tout le passage est ponctué de séquences polylexicales où se mêlent des éléments grammaticaux (*quelque chose de, venir de*), des formules d'échange (*et alors, mon colonel, nom de Dieu*) et des dénominations complexes (*le maréchal des logis, fourgon à pain*). De telles séquences structurent en réalité tout le passage en créant des espaces où s'intègrent des éléments plus ou moins libres.

4. Une première typologie des séquences concaténées

Notre objectif n'est pas de fournir une typologie complète des séquences concaténées mais de montrer combien ce phénomène est général et embrasse toutes sortes de textes. Trois types de textes nous serviront d'illustration : un texte spécialisé, un texte humoristique et un texte journalistique.

. *Le premier texte :*

Un énoncé comme *Pierre vient de Bordeaux* peut être interprété, du point de vue aspectuel, de trois façons différentes : (i) *Pierre est originaire de Bordeaux* (verbe statique) ; (ii) *Pierre est arrivé de Bordeaux* (verbe téléique indiquant l'état postérieur à une action accomplie) ; (iii) *Pierre est en train de se déplacer de Bordeaux* (verbe téléique indiquant l'action de déplacement en cours). Les emplois statiques du verbe *venir* sont très probablement à l'origine de son emploi grammaticalisé dans la construction *venir de + infinitif*, expression qui signifie que l'action dénotée par l'infinitif s'est produite dans un passé proche et l'état résultant de cette action accomplie se prolonge jusqu'au moment de la parole. (Jukka Havu, 2005, p. 286.)

Dans ce passage, il s'agit d'un texte spécialisé où un expert en sciences du langage explique le fonctionnement d'une séquence linguistique. Ce qui fait la spécificité de ce genre de texte, c'est la concaténation de phraséologismes

propres à ce domaine : de telles unités peuvent être des dénominations complexes et des collocations, auxquelles s'ajoutent les unités polylexicales de la langue générale. Parmi les dénominations terminologiques complexes, on peut citer *verbe téléique*, *verbe statique*, *périphrase verbale* ; pour les collocations : *emploi grammaticalisé*, *état résultant*, *action accomplie* ; pour la langue générale : *du point de vue*, *à l'origine de*, *jusqu'au moment de*. Cet enchaînement d'unités polylexicales assure au niveau du texte au moins trois fonctions : une fonction stylistique (ou rhétorique) par laquelle on peut identifier le texte comme texte spécialisé ; une fonction structurante qui permet d'assurer la cohésion du texte grâce à l'ensemble des relations de concaténation entre les séquences ; une fonction dénomminative avec les termes complexes renvoyant à des concepts linguistiques.

.*Le deuxième texte :*

Tout à coup, j'entends comme un bruit de grelots,

et je vois venir vers moi une espèce de fou,

qui marchait à reculons et en diagonale,

Il brandissait au bout d'une épée

une tête de ci-devant qui regardait derrière !

Au moment où nos deux cortèges arrivent

à la même hauteur, il me dit :

- Dommage que nous ne soyons pas plus nombreux

à brandir des têtes, la révolution aurait plus de gueule !

Je lui dis :

- C'est la tête de qui...que vous brandissez ?

Il me dit :

-De Damoclès !

Je lui dis :

-Damoclès ? Celui qui avait toujours une épée suspendue au dessous de sa tête ?

Il me dit :

- oui, il en avait assez de sentir toujours cette menace planer au dessus de lui.

Alors moi, j'ai pris son épée...je lui ai coupé la tête...eh bien, monsieur, depuis que Damoclès a son épée sous sa tête, il se porte mieux !

Hein Damoclès ?

Et Damoclès de répondre :

-Oui ! Mais il n'a y plus de suspens... !

Je dis :

-C'est lui qui vient de dire ça ?

Il me dit :

-Oui, monsieur, on a beau trancher la tête des gens, on ne leur coupera jamais la parole !

Et il est parti en brandissant le *V de la victoire*.

[Raymond Devos, *Matière à rire*, l'Intégrale, Plon 1993, p.196-197.]

Ce texte humoristique, tout comme le texte spécialisé, comporte des unités polylexicales de la langue générale, qu'elles soient de nature grammaticale ou autre (*tout à coup, au bout de, au moment où, dommage que...*). Il s'en distingue par le rôle qu'assurent les séquences figées dans la construction du texte. Ici, Devos a choisi l'expression *avoir une épée de Damoclès au-dessus de la tête*, réduite dans l'usage courant à *une épée de Damoclès* pour construire tout son texte autour de cette expression : d'où le recours au défigement de l'expression (*une épée suspendue au dessous de sa tête, Damoclès a son épée sous sa tête*), aux multiples reprises des éléments de la séquence, qu'il s'agisse de ses constituants (*épée, Damoclès, tête, au dessus*) ou de sa signification (*cette menace planer au dessus de lui, mais il n'a y plus de suspens*). La structuration de la totalité du texte a pour pivot central la SF ; d'où les emplois autonymiques des éléments de la séquence.

.Le troisième texte :

Aux abris, voilà Aubry

La période est aux ruptures de jeûne et des moins jeunes. Voilà Martine Aubry qui rompt ses vœux de silence maintenant qu' elle n'est plus mise en examen. La maire de Lille a recouvré la voix le 18 juillet pour taper sur Valls. C'est une constante chez elle. En 2009, elle voulait déjà l'exclure du PS parce qu'il avait l'audace de la trouver « bloquée aux

années 90 ». « Arrête d'attaquer le PS, ou pars », lui avait-elle répondu par écrit. Valls est resté et est devenu chef du gouvernement de la « couille molle » Hollande, qui l'avait étalée en primaire. Aubry, depuis, le bat froid dans son beffroi et n'a d'yeux que pour les frondeurs qu'elle inspire depuis leurs débuts. Comme eux, elle juge que le quinquennat peut encore être sauvé si tout change : le Président, le Premier ministre, les ministres, et qu'on l'écoute enfin.

D'abord, sur cette nouvelle carte des Régions dessinée par le conseiller spécial de Matignon, Yves Colmou, qu'elle ne goûte pas, avec le rattachement de la Picardie au Nord-Pas-de-Calais. « Deux régions pauvres n'ont jamais fait une Région riche », a-t-elle lancé. Abondance de pauvres nuit, et Martine ne veut pas accueillir toute la misère du monde, c'est son côté Rocard. Les Picards la trouvent un peu méprisante, elle qui songeait d'abord à s'allier avec les Normands. La maire de Lille a ses têtes : plutôt Deauville qu'Aberville.

Sur la forme, la femme de gauche n'est pas toujours adroite. Mais, sur la méthode et l'absence de « grande vision », personne ne peut lui donner tort. Surtout pas ce ministre qui tonne : « Hollande, je ne le supporte plus ! Non seulement avec sa politique économique, il a envoyé nos élus au massacre aux municipales, mais il continue avec sa carte territoriale sans queue ni tête. » Il est vrai que c'est du n'importe quoi : « on a découvert la carte à 11 heures, en réunion de groupe, et on nous a demandé de la voter à 11h15, sans débat », raconte le frondeur Jacques-Marc Germain, premier lieutenant d'Aubry. Ça manque de critères rationnels pour justifier un redécoupage qui ne repose que sur des arrière-pensées électorales et le copinage avec le chef de l'État. Ayrault n'est plus en cours, ses Pays de la Loire ne fusionneront pas avec la Bretagne, Le Drian est dans les petits papiers de Hollande, la Bretagne gardera son indépendance.

La région Centre, elle, se retrouve seule avec l'Ile-de-France. Pas parce que c'est une nouvelle puissance économique et démographique, mais parce que personne ne veut d'elle. Elle devait rejoindre le Poitou-Charentes

et le Limousin, ces régions ont préféré fusionner avec l'Aquitaine. Les Pays de la Loire ont refusé sa main tendue. Et c'est pour ça que Bonneau fait bande à part. Le président du conseil régional du Centre se retrouve à la tête d'une Région pestiférée. C'est sacrément positif et mobilisateur pour ses habitants.

Résultat de la réforme territoriale, Aubry est ressuscitée, Ayrault est fâché, et le Centre méprisé, comme la Picardie. Et tout ça est censé convaincre Bruxelles que la France ose des réformes de fond. De con, plutôt... (*Le Canard enchaîné*, 23 juillet 2014)

Cinq séries de séquences peuvent être retenues :

- une série lexicale qui comporte des séquences polylexicales de toutes sortes dont il faut mentionner particulièrement les dénominations toponymiques:

rupture de jeûne, vœux de, mise en examen, avait l'audace de, chef du gouvernement, « couille molle », bat froid, n'a d'yeux que pour, conseiller spécial, Nord-Pas-de-Calais, a ses têtes, femme de gauche, donner tort, a envoyé ... au massacre, sans queue ni tête, arrière-pensées, chef de l'État, Pays de la Loire, la Bretagne, Le Drian, dans les petits papiers, la Bretagne, gardera son indépendance, région Centre, l'Île-de-France, puissance économique, Poitou-Charentes, le Limousin, l'Aquitaine, Les Pays de la Loire, sa main tendue, fait bande à part, conseil régional du Centre, se retrouve à la tête de, le Centre, la Picardie, de fond;

- une série de nature grammaticale :

Voilà ... qui, maintenant qu', parce qu', d'abord, c'est son côté, d'abord, sur la forme, personne ne, surtout pas, non seulement ... mais, il est vrai que, ne ... que, n'est plus, pas parce que...mais parce que personne ne, c'est pour ça que, résultat de;

- une série pragmatique (qui n'est pas bien développée vu la nature du texte) : *aux abris, arrête de ... ou ;*

- une série phrastique :

Deux régions pauvres n'ont jamais fait une Région riche, Abondance de pauvres nuits, ... ne veut pas accueillir toute la misère du monde.

En plus de l'abondance des séquences concaténées, il y a lieu d'ajouter les remarques suivantes :

. la structuration de ce texte est clairement faite par les SF qui en font la trame et en déterminent le style : sa couverture phraséologique textuelle (CPT) est de l'ordre de 40 % (204 mots impliqués par des séquences polylexicales sur un total de 508 mots de la totalité du texte). Cette CPT, en plus de son importance quantitative, montre à quel point la concaténation de ces séquences peut être serrée : presque un mot du texte sur deux se trouve en relation avec un autre mot et ainsi de suite;

. cette concaténation prend plusieurs formes :

- celle de suites dénominales : les noms propres d'humains (exprimant notamment des fonctions) ou de régions;
- celle de suites prédicatives : les séquences verbales ou les constructions à verbes supports, la négation, les prédicats de second ordre (exemple : mais dans il a envoyé nos élus au massacre aux municipales, mais il continue avec sa carte territoriale sans queue ni tête.), la prédication seconde (exemple : méprisante dans Les Picards *la trouvent* un peu méprisante);
- celle de connecteurs qui organisent la progression du texte : *Voilà ... qui, maintenant qu', d'abord, c'est son côté, sur la forme, surtout pas, non seulement ... mais, il est vrai que, pas parce que...mais parce que personne ne, c'est pour ça que, résultat de ;*
- celle de séquences jouant un rôle endophrastique comme celles du titre ou des séquences phrastiques.

Aussi faut-il préciser que plusieurs types de concaténation sont employés dans ce texte : les énumérations, l'expression des relations logiques (cause, conséquence, opposition, etc.), les relations anaphoriques et cataphoriques, etc.

5. Portée théorique de la concaténation des SF

L'approche que nous défendons ici a le mérite de rendre compte de la grande variation linguistique et discursive des unités polylexicales.

La variation des SF sur le plan lexical prend la forme d'une diversité de formes figées, discontinues ou continues, intégrant des saturations lexicales absolues ou relatives, des positions fixes ou mobiles et des restructurations acceptables à des degrés variés. Ainsi la notion de figement se retrouve-t-elle réinvestie de l'idée que la variation n'est pas la négation du figement et vice-versa. Le figement peut servir de cadre à toutes sortes de variations régies par le même principe de fixité qui gouverne la combinatoire dite libre. On pourrait même dire que toute la difficulté du figement réside dans la maîtrise de la variation qui fait du figement un phénomène complexe qui ne peut pas être correctement étudié en termes d'oppositions binaires (figé/non figé), mais en termes de gradations cherchant à retenir le plus ou moins figé. Ainsi pourrions-nous nous interroger légitimement, après avoir montré l'extrême souplesse du phénomène du figement, sur l'aspect strictement lexical du figement : avec les notions de fixité, de corrélation et de (dis)continuité, ne serait-il pas plus légitime de reprendre l'analyse des SF en termes de croisements entre structures syntaxiques, prosodiques, pragmatiques et sémantiques. La notion de trame que le défigement illustre parfaitement (Mejri 2013) légitime également de tels questionnements. Les nouveaux travaux sur le figement (Le Gallois et Tutin 2013) vont dans le même sens. C'est peut-être par ce biais que des solutions à la détection automatique des SF seraient possibles.

Un autre avantage qui pourrait être tiré de ce genre d'analyse, c'est le changement que pourrait avoir la configuration de la SF : au lieu de la traiter en termes de séquence continue, on pourrait y voir toutes sortes de configurations :

- . des séquences continues complètes : *Mieux vaut tard que jamais*
- . des séquences continues tronquées : *Chacun son métier (et les vaches seront bien gardées)*
- . des séquences continues emboîtées : *avoir peur de louper le coche*
- . des séquences discontinues : *d'abord...ensuite...enfin*
- . des séquences discontinues enchainées fermées : *plus...plus; soit...soit*

- . des séquences discontinues ouvertes : *en premier lieu...en deuxième lieu...en troisième lieu...*

Sur le plan discursif, on peut rendre compte de la concaténation des SF dans les textes ; ce qui ouvre le champ d'investigation du côté du rôle effectif de la fixité linguistique dans les choix établis par les locuteurs quand ils produisent des textes. Cela permettrait entre autres d'en évaluer la densité et d'en préciser les fonctionnalités. Les travaux sur les segments répétés et sur les motifs textuels ouvrent déjà la voie devant des extensions possibles au niveau de la notion même de figement. Des lieux privilégiés pour ces études seraient les discours spécialisés et le défigement.

Sur le plan strictement théorique, trois éléments sont à retenir :

- . expliquer les faits phraséologiques par l'action du principe de fixité qui agit au niveau du fonctionnement général de la langue et considérer le figement comme l'une des expressions possibles de ce principe, ce qui unifie la description du système linguistique : liberté combinatoire et figement relevant tous les deux du même principe, celui de la fixité ;
- . voir dans les unités polylexicales des unités intrinsèquement discontinues et corrélées, qu'elles soient uniques ou plurielles ; ce qui permettrait de rendre compte de la grande variation du fait phraséologique et du rôle qu'il joue dans le fonctionnement du discours ;
- . sortir le champ phraséologique de l'approche strictement lexicale pour l'aborder comme un espace où se croisent toutes les dimensions de la langue : ce n'est qu'à travers l'étude des différents enchevêtrements de liens entre les différents aspects linguistiques qu'il serait possible de dégager ce qui constitue la véritable trame des SF².³

² Ce travail a été réalisé dans le cadre de deux projets traitant de deux aspects différents de la phraséologie : le projet PICS avec la Tunisie et l'Espagne sur les pragmatèmes et le projet Ecos-Nord avec le Mexique sur la détection automatique des SF.

³ Je remercie les deux relecteurs pour leurs remarques pertinentes qui m'ont aidé à améliorer la première version de ce travail.

Bibliographie

- Bonnard, Henri, *Code du français courant*, Magnard, 1990.
- Gaatone, David), « À qui sert la notion d'expression figée ? », in *Bulag*, numéro hors-série, Centre Tesnière, PUFC, 2000.
- Gonzales-Rey, Maria Isabel, *La phraséologie du français*, Presses Toulouse-Mirail, 2002.
- Grand Larousse de la Langue Française*, Librairie Larousse, 1989.
- Riegel, Martin et coll., *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF, « Quadrige », 2014.
- Martinet, André, *Éléments de linguistique générale*, Paris, Armand Colin, 1960.
- Mejri, Salah, *Le figement lexical. Descriptions linguistiques et structuration sémantique*, Publications Faculté des lettres de la Manouba, Tunisie, 1997.
- Mejri, Salah, « Figement et défigement : problématique théorique », in L. Perrin (dir.), *Le figement en questions, Pratiques*, n°159/160, Université de Lorraine, site de Metz, 2013.
- Rey, Alain et Chantreau, Sophie, *Dictionnaire des expressions et locutions*, Paris, Les Usuels du Robert, 2009.
- Tutin, Agnès et Legallois, Dominique (dir.), *Vers une extension du domaine de la phraséologie, Langages*, n° 189, 213/1, Larousse, 2013.